

Comment prendre contact avec



pôle emploi

pour être accompagné ?

**VOUS SOUHAITEZ EXERCER
UNE ACTIVITÉ EN FRANCE ?**

Avec Pôle emploi, un conseiller est là pour vous !

L'inscription à Pôle emploi donne accès à ...

Choisir un métier :
Etre accompagné par un conseiller pour trouver un emploi



Se former :
Apprendre une nouvelle langue (le français) et/ou un nouveau métier



Créer une entreprise :
Vous accompagnez dans ce projet



Préparer sa candidature :
Lettre de motivation, cv, préparation à l'entretien ...



Les modes de contact à privilégier :

1 Remplir le questionnaire via le site

<https://deplacesukrainiens.pole-emploi.fr/>

OU

via ce QR code



Ce questionnaire est accessible en ligne sur ordinateur ou smartphone ou par QR code, en français et en ukrainien.

Il vise :

- à vous sensibiliser sur l'accompagnement que Pôle emploi peut vous procurer
- à transmettre des informations sur votre parcours à votre futur conseiller pour réaliser un diagnostic approfondi
- lors du rendez-vous d'inscription-diagnostic en agence, qui vous sera fixé si vous confirmez votre souhait de travailler en France et de contact par Pôle emploi

2 Se connecter sur le site : www.pole-emploi.fr

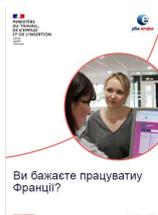


Sur la page d'accueil cliquez sur le lien « m'inscrire/me réinscrire » dans la rubrique "Candidat".

En complétant le formulaire en ligne, votre espace personnel sera automatiquement créé et vous permettra d'accéder à un ensemble de services et d'informations personnalisées accessibles 24H/24.

A la fin de votre inscription en ligne :

- un identifiant Pôle emploi (ex : 1234567 A) et un code secret vous sont transmis ;
- cet identifiant et ce code sont personnels et à conserver tout long de votre parcours Pôle emploi ;
- Vous choisissez votre date de rendez-vous en agence.



Comment va se passer votre inscription ...

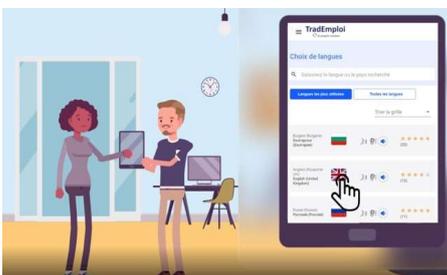
1 Suite au questionnaire que vous nous avez transmis :

- L'agence Pôle emploi de votre lieu de résidence prend contact avec vous, sous deux semaines, pour fixer un rendez-vous en agence ;
 - Ce rendez-vous sera un entretien inscription-diagnostic ;
 - Les informations recueillies sur votre parcours par le questionnaire permettent à votre futur conseiller de réaliser avec vous un diagnostic approfondi et de vous proposer un accompagnement adapté à votre situation.
 - Un identifiant Pôle emploi (ex : 1234567 A) et un code secret vous sont transmis après cet entretien
- => **Cet identifiant et ce code sont personnels et à conserver tout long de votre parcours Pôle emploi.**



2 Suite à votre inscription sur Pole-emploi.fr :

- Vous vous rendez à l'agence Pôle emploi de votre lieu de résidence à la date choisie ;
- Un premier rendez-vous de vérification administrative peut vous être proposé avant un entretien de situation avec un conseiller ;
- À la fin de cet entretien de situation, un premier diagnostic est défini entre le conseiller référent et vous.
- Un parcours d'accompagnement adapté à votre situation vous sera proposé au cours des rendez-vous suivant.



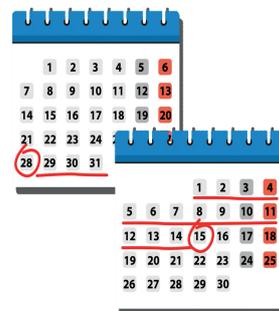
Un outil de traduction vocale instantanée pour sécuriser votre accueil :

Les conseillers Pôle emploi sont équipés d'un outil de traduction instantanée.

Cet outil permet d'échanger à l'oral en ukrainien ou en russe pour faciliter votre accueil et vos échanges si vous ne maîtrisez pas le français.

Pour rester inscrit et continuer à être accompagné par Pôle emploi ?

Vous aurez à déclarer votre situation chaque mois, entre le 28 du mois et le 15 du mois suivant sur Pôle emploi.fr.



Cette déclaration vous permet de :

1

Maintenir
votre inscription
à
Pôle emploi

2

Informer Pôle emploi
des changements
survenus dans le
mois*

3

Déclencher votre
indemnisation
si vous avez travaillé
un minima de 900 heures

*Exemple : changements de situation liée à l'emploi, la formation, la maladie....

... Si vous ne réalisez pas cette déclaration : vous ne serez plus inscrit à Pôle emploi.

Comment faire sa déclaration à distance ?

1

Sur internet via le site
www.pole-emploi.fr

Espace candidat



2

Sur l'application
Mon espace de Pôle emploi

Rubrique «Mon actualisation»

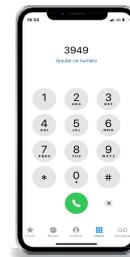


3

Par téléphone
Composer le 3949

Service téléphonique aux demandeurs d'emploi
Tapez votre n° de département (ex : 75 pour Paris)

Puis tapez **choix 1 « actualisation »**



L'inscription à Pôle emploi vous donne accès aux dispositifs suivant :

L'inscription à Pôle emploi permet également aux Bénéficiaires de la Protection Temporaire d'accéder aux dispositifs suivant :



Reconnaissance de l'expérience

Deux dispositifs d'accompagnement à la reconnaissance de ses expériences et qualifications professionnelles :

- **1000 VAE ou REVA** : <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Integration-et-Acces-a-la-nationalite/1-000-parcours-de-validation-des-acquis-de-l-experience-VAE-au-profit-d-etrangers-primos-arrivants>
- **VAE sans frontière** : <https://francevae.fr/2021/06/14/aider-les-migrants-autrement-avec-la-validation-des-acquis-de-l-experience-vae/>



Reconnaissance des diplômes

Un dispositif d'accompagnement à la reconnaissance des diplômes et qualifications professionnelles pour faciliter la mobilité en France :

ENIC – NARIC évalue les diplômes étrangers et délivre une attestation de comparabilité ou de reconnaissance d'études / de formation. : <https://www.france-education-international.fr/>

<https://www.france-education-international.fr/document/plaquette-centre-enic-naric-france>



Evolution de compétences professionnelles

Trois dispositifs d'accompagnement à la construction de parcours et à l'évolution de compétences professionnelles :

- « Accueil et accompagnement des Etrangers Primo-Arrivants (EPA) en situation régulière» (Préfecture) : construction de parcours d'EPA depuis moins de 5 ans, de réfugiés et/ ou BPI vers la qualification et l'emploi ; l'accompagnement des femmes vers l'emploi ; ...
- **HOPE (AFPA)** : propose un renforcement du français à visée professionnelle, un apprentissage d'un métier en tension sanctionné d'un CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) + un contrat de professionnalisation
- **Programme EMILE** propose, aux EPA majeurs – en situation régulière – habitant d'Ile-de-France et souhaitant vivre dans une nouvelle région de France, de trouver à la fois un emploi qui valorise leurs savoir-faire et un logement adapté dans un nouveau département d'accueil



Reprise des formations universitaires

Un dispositif d'appui aux étudiants migrants pour leur permettre d'intégrer l'enseignement supérieur en France :

- **Passerelle Université** : <https://www.campusfrance.org/fr/poursuivre-reprendre-etudes-exil-france-refugies-migrants>